

FONDS DE SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

actes if

lieux artistiques et culturels
indépendants en Île-de-France

Le FSF qu'est-ce que c'est ?

Le Fonds de Solidarité Financière est créé en 2010 par le réseau Actes if pour répondre aux **difficultés conjoncturelles de trésorerie** de ses membres.

Cet **outil solidaire** permet de bénéficier de **prêts à court terme allant de 6 à 12 mois pour des montants allant de 15 000 à 50 000€** à taux avantageux dans des conditions d'obtention très favorables.

Deux types de financement sont possibles :

- demandes de crédit dans le cadre d'une **avance sur subvention** ;
- demandes de crédit dans le cadre d'une **avance sur recettes propres récurrentes**.

Depuis sa mise en place, le FSF a été sollicité une 15^{ne} de fois par les lieux membres du réseau. Cela a favorisé leur structuration et leur a permis de pérenniser et développer leur activité.

Les partenaires

Le Fonds de Solidarité Financière repose sur un ensemble de partenaires :

- **La Nef** : la société financière partenaire qui héberge l'outil.
- **Une Mutuelle Engagée (UMEN)** contribue à la constitution du fonds de garantie à parité avec Actes if.
- **France Active** : accompagne Actes if dans la constitution des critères d'évaluation à travers l'outil d'autodiagnostic financier qui permet au réseau d'analyser la santé économique et financière des structures qui souhaitent bénéficier de cet emprunt.

Les perspectives d'évolution

Le Fonds de Solidarité Financière est régulièrement présenté lors de rencontres professionnelles.

Projet pilote dans le secteur, cet outil de mutualisation financière rayonne à présent au-delà du réseau Actes if. Ce dispositif singulier et novateur, qui traduit une véritable solidarité du réseau avec et entre ses membres, est observé par de nombreuses organisations. Il sert de modèle d'expérimentation pour le développement d'autres projets dans les secteurs de la culture et de l'économie sociale et solidaire.

Cet outil est en perpétuelle évolution pour s'adapter aux besoins des membres du réseau Actes if.

Créé en 1996, Actes if est un réseau francilien qui réunit aujourd'hui 30 lieux artistiques et culturels, dits lieux intermédiaires, issus de la société civile, à but non lucratif.

Actes if se donne pour missions de soutenir et accompagner les projets, actions et modes de fonctionnement des adhérents, de favoriser les échanges d'information, d'expériences et de savoir-faire entre eux et de contribuer à la construction d'une réflexion collective autour d'enjeux du secteur artistique et culturel.

